

Stabilité en trompe-l'œil du chômage, mais progression du halo

Après cinq années consécutives de baisse, le taux de chômage reste stable à 7,7 % en 2020, malgré des variations importantes au cours de l'année, dues aux confinements liés à la crise sanitaire du Covid-19.

Dans le Grand Est, les deux premiers trimestres sont marqués par une baisse du taux de chômage au sens du BIT (- 0,2 point et - 0,6 point), mais cette baisse est en trompe-l'œil et ne traduit pas une amélioration du marché du travail. La période de confinement du 17 mars au 11 mai a affecté les comportements de recherche d'emploi. En effet, des personnes sans emploi ont interrompu leurs démarches : elles n'étaient plus disponibles (contrainte de garde d'enfants par exemple), ou encore leur secteur d'activité était à l'arrêt (hébergement-restauration, activités culturelles, etc.). Il en résulte un fort recul du nombre de personnes sans emploi en recherche active pendant cette période. La hausse de la part des 15-64 ans de la région qui appartiennent au halo autour du chômage (de 3,6 % en 2018 à 4,5 % en 2020) souligne cette forme de détérioration du marché du travail. Parmi les femmes, la part des personnes inactives mais souhaitant travailler, sans pour autant pouvoir être considérées comme au chômage (faute de pouvoir rechercher un emploi par exemple) reste plus grande (5,0 % en 2020). Avec la fin du confinement et la reprise d'un comportement habituel de recherche d'emploi, le taux de chômage dans le Grand Est bondit au 3^e trimestre 2020 (+ 1,9 point)

pour s'établir à 8,8 % de la population active. La hausse est la même qu'au niveau national, où il atteint 9,1 %. Le deuxième confinement mis en place entre le 30 octobre et le 14 décembre entraîne une nouvelle baisse en trompe-l'œil du chômage.

À la fin de l'année 2020, le chômage dans le Grand Est retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire fin 2019 à 7,7 % de la population active. En France hors Mayotte, le taux est de 8,0 %, quasiment stable par rapport à fin 2019 (8,1 %).

Les régions des Hauts-de-France et d'Occitanie restent les plus touchées par le chômage (9,3 %). À l'inverse, Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté sont les plus épargnées, avec des taux respectifs de 6,5 % et de 6,6 %. Le Grand-Est occupe la huitième place parmi les régions de Métropole, avec l'Île-de-France et la Normandie. En dix ans, le chômage a diminué de 1,1 point dans la région, comme en France métropolitaine.

Faibles évolutions dans les départements et les zones d'emploi

En 2020, le chômage s'accroît faiblement dans le Haut-Rhin (+ 0,2 point). Il est

quasiment stable dans le Bas-Rhin et la Marne (+ 0,1 point) ainsi que dans la Haute-Marne, la Moselle et la Meuse (- 0,1 point). Il baisse en revanche dans l'Aube et la Meurthe-et-Moselle (- 0,3 point), et dans les Ardennes et les Vosges (- 0,4 point). L'Aube et les Ardennes enregistrent les taux les plus élevés (9,8 % et 9,4 %), la Haute-Marne et le Bas-Rhin restent les départements les plus épargnés (6,7 % et 6,9 %). Fin 2020, le taux de chômage reste quasiment stable par rapport à fin 2019, dans 13 des 27 zones d'emploi de la région. Il augmente à Épernay, Colmar et Saint-Louis (respectivement + 0,2, + 0,3 et + 0,4 point). Les 11 autres zones d'emploi ont vu leur taux de chômage diminuer. Le plus fort recul est observé à Remiremont (- 0,6 point) devant Charleville-Mézières et Saint-Dié-des-Vosges (- 0,5 point).

Les écarts entre les zones d'emploi de la région sont importants, les taux oscillant entre 5,2 % à Épernay et 12,2 % à Forbach. ●

Auteur :
Liliane Clément, Insee

Avertissement

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

► 1. Taux de chômage

	2019 T4	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4 (p)	Évolution 2020 T4 / 2019 T4 (points de %)
Ardennes	9,8	9,6	8,5	10,9	9,4	- 0,4
Aube	10,1	9,8	8,8	11,2	9,8	- 0,3
Marne	7,4	7,3	6,7	8,6	7,5	0,1
Haute-Marne	6,8	6,6	6,2	8,0	6,7	- 0,1
Meurthe-et-Moselle	7,7	7,5	6,8	8,6	7,4	- 0,3
Meuse	7,4	7,1	6,5	8,4	7,3	- 0,1
Moselle	7,8	7,5	6,9	8,8	7,7	- 0,1
Bas-Rhin	6,8	6,6	6,2	7,9	6,9	0,1
Haut-Rhin	7,8	7,7	7,1	9,1	8,0	0,2
Vosges	8,6	8,3	7,6	9,5	8,2	- 0,4
Grand Est	7,7	7,5	6,9	8,8	7,7	0,0
France hors Mayotte	8,1	7,8	7,1	9,1	8,0	- 0,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

► 2. Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.